



## PRESENTATION DE L'ATELIER

### I. ANTECEDENTS : LES GRANDES DATES DE L'APMM POUR LA REGION ANDINE

- **Août 2002 : Rencontre régionale andine des populations de montagne – Achocalla (Bolivie)** organisée par CICDA Bolivie et l'APMM, rencontre préparatoire de la 2<sup>ème</sup> rencontre des populations de s montagnes du monde de Quito.  
La Déclaration d'Achocalla fait ressortir pour la 1<sup>ère</sup> fois, 3 thèmes prioritaires définis par les participants andins :
  - Le respect de la coca comme enjeu identitaire, culturel et économique dans les Andes
  - La défense de l'accès à l'eau comme ressource naturelle essentielle de la gestion des territoires
  - Le refus des accords de libre-échange, en particulier ceux concernant l'agriculture à l'échelle continentale, impulsés par les Etats-Unis.
- **Septembre 2002 : 2<sup>ème</sup> rencontre des populations des montagne du monde et 1<sup>ère</sup> Assemblée générale de l'APMM – Quito (Equateur)** : constitution d'un bureau international de plus de 40 personnes ; élaboration de la charte des populations des montagne du monde
- **Novembre 2003** : Bureau International à Ispoure – Pays basque – France : adoption des statuts de l'Association et de la Charte des populations des montagnes du monde - Participation des membres élus du bureau des Andes (Colombie, Pérou, Bolivie)
- **Novembre 2004** : Bureau international à Turin (Région Piémont – Italie) : décision d'organisation d'une conférence intergouvernementale sur la montagne – Participation de plus de 11 membres andins de l'APMM des organisations indiennes et de maires ruraux (Colombie, Bolivie, Equateur, Pérou).
- **Novembre 2004** :
  - Organisation d'un échange sur différents territoires Montagnards des Alpes françaises et italiennes et des Pyrénées
  - Participation de la délégation andine au Forum de la Réforme Agraire de Valencia (Espagne)
  - campagne "Coca y Soberanía" organisée par Dionicio Nuñez
- **Septembre 2005 : Rencontre régionale andine CONAMAQ-VSF-CICDA-APMM à La Paz (Bolivie) : "Territoires, autonomies et Etat"**  
Le séminaire s'est conclu par la déclaration des "peuples de montagne des Andes", adoptée à l'unanimité. Les signataires y revendiquent leur droit à vivre sur leurs

territoires selon leurs propres règles et coutumes ancestrales au sein d'un Etat pluriculturel. Ils demandent que la maîtrise des ressources naturelles leur soit restituée au bénéfice de tous. Ces autonomies ne sont pas envisagées comme un isolement, mais au contraire comme une solidarité nouvelle entre territoires de montagne et zones de plaine.

Les Actes du séminaire, attendus pour septembre 2005, sont considérés comme importants pour nourrir la réflexion sur la nouvelle Constitution bolivienne (diffusion prévue à environ 4000 exemplaires) dans le cadre de l'Assemblée Constituante.

## II. QUELQUES IMPACTS DE L'ACTION ENGAGÉE DANS LES ANDES

---

- *Expression collective et prise en compte au cœur du projet associatif de l'APMM international des positionnements des représentants andins, en particulier :*
  - *Revendications et propositions sur le droit de reconnaissance de formes d'autonomies pour la gestion des territoires et ressources naturelles*
  - *Défense de l'accès aux ressources naturelles stratégiques des zones montagnardes (gaz, eau, etc.) et lutte contre l'appropriation exclusive ou privatisation des ressources naturelles au seul profit d'intérêts multinationaux*
  - *Proposition de dépénalisation de l'usage traditionnel de la feuille de coca.*
- Des chartes, déclarations et Actes des rencontres de Quito, Achocalla et La Paz (prochainement) largement diffusés dans les instances nationales au niveau andin et internationales.
- L'APMM devient un lieu d'échange transversal et international pour les représentants des montagnards du monde et se constitue en plateforme pour l'expression des représentants andins.
- Reconnaissance et légitimité accrue des organisations indiennes et de leurs représentants légitimes et/ou élus dans l'APMM par les élus européens et les autres membres de l'association.
- *Liens et échanges renforcés entre organisations indiennes des Andes via l'APMM (CONAIE Equateur, Cabildos indiens colombiens, CONAMAQ Bolivie, CONACAMI Pérou, etc.)*
- *Consolidation du réseau APMM Andes (encore non formalisée) et programmation des rencontres et échanges entre andins au cours de l'année 2006 (Rencontre prévue en Equateur en mars 2006 entre les représentants des peuples pastos du sud colombien et Kichwa du nord de l'Equateur)*

Depuis Chambéry en 2000, la dynamique APMM a mobilisé et a été portée principalement jusqu'à cette date par les représentants des organisations et populations indiennes des Andes.

## III. L'AVENIR DE L'APMM DANS LES ANDES ET L'AMÉRIQUE LATINE

---

En Bolivie sont survenus tout récemment des changements politiques importants, avec l'élection d'Evo Morales et la constitution de son nouveau gouvernement. L'APMM a été invitée à participer à l'investiture du Président et du nouveau pouvoir. Les options du nouveau gouvernement semblent aller dans le sens des propositions de l'APMM Andes.

Dans les autres pays andins voisins, les élections doivent avoir lieu au cours de l'année 2006 (Pérou, Equateur, Colombie).

Dans ce nouveau contexte, une réflexion est actuellement menée par certains membres de l'APMM dans les Andes sur la nécessité d'un renforcement d'APMM nationales et/ou régionale. D'ores et déjà, une initiative de constitution d'APMM en Bolivie et Colombie est en cours de réflexion depuis le séminaire de La Paz.

Pour cette raison, une rencontre régionale serait organisée en septembre qui doit marquer une nouvelle étape dans la dynamique de l'APMM dans les Andes, avec par ailleurs une ouverture sur l'Amérique latine montagnarde (Guatemala, Venezuela, Chili, Mexique, Haïti). La dynamique Andes doit s'internationaliser et se structurer sur le continent sud-américain.

#### **IV. OBJECTIFS DE L'ATELIER REGIONAL**

---

1. Partager, actualiser et/ou préciser entre tous les participants les principales problématiques, revendications, propositions et donc l'agenda politique des représentants des Andes et d'Amérique Centrale en préparation de :
  - la Conférence ministérielle internationale sur la montagne (9, 10 et 11 décembre 2006)
  - la Deuxième Assemblée Générale de l'APMM (3-7 décembre 2006)
  - le séminaire international envisagé sur les communautés de montagne concernées par les plantes dites illicites (Espagne 2007)
  
2. Analyser la pertinence ou non d'institutionnaliser l'APMM dans les Andes et l'Amérique latine ou de la maintenir sous forme d'un réseau ; préciser les modalités de structuration, institutionnalisation éventuelle et financement des activités de la structure ou du réseau APMM régional dans la région andine et Amérique centrale ; analyser la pertinence de la création d'un « Centre latino-américain de circulation et d'échange des savoirs pour la montagne ».

Ce Centre aurait pour fonction :

  - de redécouvrir et de promouvoir localement les cultures des peuples de montagne et leur transmission, de même que les échanges entre montagnards
  - de construire collectivement des propositions politiques en faveur des montagnards des Andes et d'Amérique centrale
  - de se constituer en espace de plaidoyer reconnu pour les populations montagnardes
  
3. Proposer des candidatures concertées au niveau local pour l'actualisation du bureau APMM International (rencontre conçue comme une préparation de la Deuxième Assemblée Générale internationale).